



## CONVENTION DES JURISTES DE LA MEDITERRANEE,

ROME, 7, 8, 9 JUIN 2010

### Déclaration commune

Les représentants des juristes des Etats Européens et du bassin méditerranéen réunis à Rome les 7, 8 et 9 juin 2010,

Soulignant leur engagement commun pour l'Etat de droit dans le respect de la diversité des systèmes juridiques,

Unis par de multiples liens professionnels et de coopération,

Partageant l'objectif de l'Union pour la Méditerranée de créer un espace de paix, de solidarité et de prospérité à travers des projets de coopération et de développement économique tout autour du bassin méditerranéen, notamment à travers le soutien aux petites et moyennes entreprises,

Attentifs aux conclusions du deuxième sommet des chefs d'Etat, à Barcelone, le 7 juin 2010,

Considérant leur engagement collectif pour la convergence des droits dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, au service du développement économique durable et à la protection de l'environnement, tel qu'exprimé en juin 2008, lors de leur première Convention à Nice, et en octobre 2009, lors de la seconde Convention tenue au Caire,

Désireux de contribuer à la diffusion des principes de la responsabilité sociale de l'entreprise,

- *décident de créer une communauté de juristes euro-méditerranéens,*

- *confirment leur engagement commun pour la convergence des droits au service du développement économique durable et à la protection de l'environnement en Méditerranée, notamment par la pérennité de leurs rencontres annuelles,*

- *soulignent que la compétence de l'ensemble des professions du droit, dans leur complémentarité, est un atout essentiel pour la sécurité des investissements et des paiements pour les petites et moyennes entreprises, et donc pour le succès des politiques de développement économique,*

- *souhaitent établir la charte des bonnes pratiques de la responsabilité sociale de la PME.*

- *forment en conséquence le souhait que les autorités politiques s'appuient toujours davantage sur les compétences des juristes pour la mise en œuvre de toutes les actions entreprises dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée,*

-----



Convention des Juristes de la Méditerranée

8 juin 2010, Rome

Signataires de la déclaration commune

Handwritten signatures and names:   
 - CNF   
 - Mr. Cener   
 - ODECI   
 - Tunisie   
 - ACODI.

Handwritten signatures and names:   
 - Philippe Gen   
 - Association Française des Juristes d'entreprise.   
 - Turkey

Handwritten signatures and names:   
 - Pr. Mehdi Messaoud (Algérie)

Handwritten signature:   
 - Neji Bacesacti

Handwritten text:   
 - AUCMOR GUESMI Professeur à l'Université d'Alger

Handwritten text:   
 - Philippe Roca   
 - AFSE

Handwritten text:   
 - Professeur de la Haute école de droit international   
 - ANSIL-expert

Handwritten text:   
 - J. b. du Comité   
 - Société de la   
 - So-dal   
 - le droit   
 - anti-tal

Handwritten text:   
 - AVGE Adversore

Handwritten signature and name:   
 - DENISE TRICOT

Handwritten signature and name:   
 - Pascal CHASSAGNE   
 - Maître France

Handwritten signature and name:   
 - Frank ATALI   
 - Avocat   
 - Conseil National des Barreaux

Handwritten signature and name:   
 - D. Falandou   
 - Avocate   
 - FOUANNI AZIZ   
 - Président de l'Union   
 - nationale de la magistrature

Handwritten signature and name:   
 - Alexia Héchaïmi   
 - Chargée d'enseignement